



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
- Annulation pour motif Médical - Annulation Causes Dénommées	10 000 € / personne et 40 000 € / événement - Franchise de 50 € par personne - Franchise de 20% du montant des frais avec un minimum de 100 € par personne
ANNULATION PROTECTION SANITAIRE	
- Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie - Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	10 000 € / personne et 40 000 € / événement - Franchise de 30% du montant des frais d'annulation avec un minimum 50 € par personne
ANNULATION TOTALE DE GROUPE	
- Maladie grave du responsable groupe ou plus de 50% du groupe - Attentats dans les 30 jours avant départ et 30 km du lieu de séjour - Interdiction ministérielle de voyager - Fermeture administrative de l'établissement scolaire 30 jrs avant départ	500 € / personne et 30 000 € / événement - Franchise de 10% du montant des frais d'annulation
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
- Vol, destruction totale ou partielle, perte - Vol caractérisé des objets de valeur - Vol caractérisé des objets personnels	1 000 € / personne et 7 500 € / événement (franchise de 50 € / bagage) 500 € / personne (franchise de 50 € / dossier) 1 000 € / personne (franchise de 50 € / dossier)
<u>Uniquement si vous avez souscrit à cette extension</u>	
- Vol, destruction totale ou partielle, perte - Vol caractérisé des objets de valeur - Vol caractérisé des objets personnels	1 500 € / personne et 7 500 € / événement (franchise de 50 € / bagage) 750 € / personne (franchise de 50 € / dossier) 1 500 € / personne (franchise de 50 € / dossier)
INTERRUPTION DE SEJOUR	
Frais d'interruption de séjour	5 000 € / personne et 20 000 € / événement
RETOUR IMPOSSIBLE	
Frais prolongation séjour pour retour impossible dû à un événement indépendant de la volonté de l'assuré, de l'organisateur ou transporteur	100 € / nuit / personne (maximum 5 nuits)
MAINTIEN DES PRIX	
- Hausse carburant, taxes aéroportuaires, portuaires et variation devises - Seuil de déclenchement	- Maximum 150 € / personne et 5 000 € / événement 40 € / personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
- Rapatriement ou transport sanitaire - Rapatriement des personnes accompagnantes - Rapatriement des enfants de moins de 18 ans - Visite d'un proche - Prolongation de séjour à l'hôtel - Poursuite de séjour - Frais hôteliers - Frais médicaux hors du pays de résidence - Uniquement si vous avez souscrit à cette extension - Soins dentaires - Rapatriement du corps en cas de décès - Frais funéraires nécessaires au transport - Rapatriement des membres de la famille accompagnante - Assistance Juridique à l'étranger - Avance de la caution pénale - Retour anticipé - Envoi de médicaments et prothèses à l'étranger - Transmission de messages urgents - Frais de recherche et de secours - Frais de secours sur piste - Avance de fonds à l'étranger - Chauffeur de remplacement	- Frais réels - Billet de retour - Titre de transport Aller /Retour - Titre de transport Aller /Retour + Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 10 nuits) - Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 10 nuits) - Titre de transport retour - Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 10 nuits) 30 000 € / personne et 150 000 € / événement (franchise de 30 € / personne) 100 000 € / personne et 150 000 € / événement (franchise de 30 € / personne) 250 € / personne - Frais réels 2 500 € - Billet de retour 5 000 € / personne 10 000 € / personne - Billet de retour - Frais d'envoi - Frais réels 4 500 € / personne 4 500 € / personne et 9 000 € / événement 1 500 € / personne - Billet ou chauffeur
ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE	
- Téléconsultation avant départ - Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie - Retour impossible - Frais hôteliers suite à retour impossible et mise en quarantaine - Frais médicaux en cas d'épidémie ou de pandémie - Prise en charge d'un forfait téléphonique local - Soutien psychologique suite à mise en quarantaine et rapatriement - Valise de secours - Aide-ménagère - Livraison de courses ménagères	1 appel - Frais réels 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe - Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) 100 000 € / personne et 150 000 € / événement (franchise de 30 € / personne) - Jusqu'à 80 € 6 entretiens par événement 100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille 15 heures réparties sur 4 semaines 15 jours maximum et 1 livraison par semaine

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A. au capital de 41 320 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages